

LE PROVERBE BAULÉ AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

KONAN Kouakou Léon

Docteur ès-Lettres

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Lettres Modernes

konankouakouleon@gmail.com

Résumé

Parole de sagesse, le proverbe est, pour les sociétés africaines, en général, et pour la société baoulé, en particulier, une source de sagesse, et une source inépuisable de connaissances utiles à l'éducation de l'individu et du groupe social. Aujourd'hui comme hier, le proverbe est un moyen de communication efficace de redressement de la vie de l'homme. En clair, Le proverbe se veut un catalyseur, un moralisateur, un conseiller. Bref, il est un convoyeur de valeur sociale. Cette publication ambitionne de révéler d'une part que le proverbe est un vecteur d'éducation, une véritable école permettant la transmission des valeurs culturelles des peuples, et d'autre part d'établir que la transmission, la perpétuation et la sauvegarde des valeurs culturelles africaines, en général, et baoulé en particulier, se font par l'entremise des proverbes.

Mots clés : Proverbe, Catalyseur, Viatique, Perpétuation, Convoyeur

Abstract

Word of wisdom, the proverb is, for African societies in general, and for Baoulé society, in particular, a source of wisdom, and an inexhaustible source of knowledge useful for the education of the individual and the social group. Today as yesterday, the proverb is an effective means of communication for the recovery of human life. Clearly, the proverb wants to be a catalyst, a moralizer, an adviser. In short, he is a conveyor of social value. This publication aims to reveal on the one hand that the proverb is a vector of education, a real school allowing the transmission of the cultural values of the peoples, and on the other hand to establish that the transmission, the perpetuation and the safeguard of the values African cultures, in general, and Baoulé in particular, are made through proverbs.

Keywords: Proverb, Catalyst, Viaticum, Perpetuation, Conveyor

Introduction

Parlant de la littérature orale S.-M. Eno Belinga (1978) la définit comme « l'usage esthétique du langage non écrit d'une part, et d'autre part l'ensemble des connaissances qui s'y rapportent » (p. 7). Partant de cette définition, l'on comprend que l'Afrique a une littérature orale qui suscite un intérêt grandissant. Cette littérature constitue un réservoir de connaissances, de principes et de valeurs des peuples africains qui se trouve dans les chroniques historiques, dans les contes, dans les mythes, dans les légendes, dans les dictons, dans les proverbes qui sont des paroles lapidaires, concises et métaphoriques et actuelles.

De toute évidence, et en tout état de cause, le proverbe occupe, de nos jours, une place de choix dans la littérature orale, dans la mesure où, parole de sagesse et d'expérience, il apparaît comme un instrument, un moyen adéquat par lequel, en Afrique, il est possible de former et d'éduquer les individus en vue de leur socialisation.

Singulièrement, en milieu baoulé, l'importance de ce genre littéraire et art verbal ne passe pas inaperçue. Aujourd'hui (comme hier), les sages y ont recours pour résoudre certains problèmes se rattachant au fonctionnement de la société, régler des malentendus, mettre fin à des querelles, des différends et autres conflits. Au regard de l'usage récurrent du proverbe par les Baoulé, nous nous sommes proposé de mener une réflexion sur le sujet suivant: « **Le rôle du proverbe baoulé au service de l'éducation** ».

Du fait que le sujet considère le proverbe baoulé dans son rapport avec l'éducation, la question principale qui se pose est celle-ci : Dans quelle mesure le proverbe baoulé est-il perçu comme un moyen d'éducation ?

A la suite de cette question essentielle, deux questions secondaires peuvent également être posées. Ces questions sont les suivantes: En quoi le proverbe baoulé constitue-t-il un « grenier » de principes, de connaissances susceptibles d'éduquer les hommes? Quelle perception les Baoulé ont-ils de leur proverbe ?

L'objectif que nous voulons atteindre à travers l'étude du sujet, c'est de montrer l'importance que ce peuple accorde aux proverbes dans l'éducation des différentes couches sociales. A cet effet, l'hypothèse est la suivante: en pays baoulé, le proverbe est un puissant moyen d'éducation.

A partir d'un corpus de 13 proverbes collectés sur le terrain, en milieu baoulé, nous allons analyser le sujet. Pour conduire à terme l'étude, et atteindre des résultats probants, nous nous appuyerons sur la sociocritique. Cette méthode aide à accéder au lien entre la production littéraire et l'auteur ou la société qui l'a produite. Elle permet aussi de reclasser le texte dans son contexte non seulement historique, mais aussi social. Cela amène B. Kotchy (1984) à affirmer qu'elle « est une méthode de critique qui permet d'analyser l'œuvre dans sa globalité » (p. 6).

Le travail comprend trois axes. Le premier axe s'intéressera à l'aspect conceptuel des termes fondamentaux du sujet, puis à la présentation du corpus. Le deuxième axe se focalisera sur les différentes fonctions du proverbe dans l'éducation de l'homme. Le dernier axe enfin, mettra en relief l'actualité du proverbe et la nécessité de sa sauvegarde ou de sa pérennité.

1. Considération de l'aspect conceptuel des termes fondamentaux du sujet et présentation du corpus

Les termes à partir desquels l'étude se conçoit sont le « proverbe » et « éducation ». Nous allons donc voir des éléments qui se rapportent à la connaissance de la définition des mots proverbe et éducation. Après cela, le corpus sera présenté.

1.1. Définitions du proverbe selon les Baoulé et d'autres sources

1.1.1. Définition du proverbe selon les Baoulé

Pour les Baoulé, le proverbe qu'ils appellent nyandra, est une parole de sagesse et d'expérience transmise de génération en génération. L'enquête que nous avons menée sur le terrain a permis de relever aussi que :

- le proverbe est un élément important qui sert de substrat à l'argumentation du sage, car grâce à un proverbe bien employé, les vieillards arrivent à trancher les discussions les plus vives¹;
- le proverbe est une argumentation sans commentaire pour corriger, éduquer, donner des conseils à quelqu'un².

J. Y. Kouadio, pour sa part, rapporte que, pendant l'enquête sur le terrain, les informations qu'il avait reçues permettent de retenir que les Baoulé définissent le proverbe comme « un énoncé succinct, une parole d'expérience et de sagesse populaire dont on fait usage dans les règlements des litiges, lorsqu'on veut corriger, donner des conseils ou exprimer une pensée » (2006, p. 51). Toutefois, pour en savoir un peu plus sur la définition du proverbe, nous allons exposer sa conception par d'autres sources.

1.1.2. Définition selon d'autres sources

Pour le *Dictionnaire Universel des littératures* (1994) le proverbe est une :

Maxime ou sentence courte fondée sur l'expérience à valeur didactique, elliptique et imagée dans laquelle s'exprime une sagesse populaire. L'origine orale détermine sa forme familière et rythmée (binaire) (...) procédant par allitération, assonances, similitudes et métaphores. (p. 358).

Par ailleurs P. Diarra, définit le proverbe comme étant:

une vérité d'expérience, ou un conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout un groupe social, (...) formule elliptique généralement imagée et figurée ; il appartient à la sagesse des nations et, quand il intervient dans le discours, il ramène l'émetteur ou l'auditeur au bon sens, à la logique, la raison et, au-delà du raisonnement, à la sagesse et à la quête du bonheur. (P. DIARRA, 2002, p.12).

La lumière étant faite sur la définition du proverbe, nous allons définir la seconde notion qui est l'éducation.

¹Ce sont les propos de Nanan Akpôlê Koffi, chef du village de Yapikro, village situé à 25km de Bouaké.

² Idem.

1.2. Définition de l'éducation

Le Petit Robert (2002) présente le terme « éducation » à trois niveaux. D'abord, il le définit comme l'« action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, une jeune femme, de développer ses facultés intellectuelles et morales » (p. 345). Elle est aussi « l'élévation morale, intellectuelle des hommes de tout âge ou d'une collectivité; l'ensemble de « connaissance et pratique des usages de la société, relativement aux manières, aux égards, à la politesse » (Idem).

Pour A. Gide (1923), l'éducation est l'«art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie » (p. 776).

À partir de ces différentes définitions, l'on se rend compte que les termes «éducation» et «proverbe» sont deux notions indissociables. Mais avant de montrer l'importance du proverbe dans l'éducation en pays baoulé, nous présenterons d'abord le corpus comprenant des proverbes.

1.3. Présentation du corpus

Pendant cette présentation, il y aura la transcription de chaque énoncé. Cette transcription se fait en même temps que la traduction littérale (ou mot à mot.). Ensuite, il y a la traduction littéraire et le contexte d'emploi de chaque proverbe qui permet de le comprendre au moment où il a été cité.

1. sɛ ɛ ni bakā di ngbɔ likawlɛ Cɛ̃ nga

Si /toi avec/ enfant / manger / bouillie d'igname / ensemble /j

our où/

ɔ ni wu ɔ srɛ ɔ

yue. ta / mère / mort / il demander

/ toi / aussi

« Si tu as l'habitude de manger de la bouillie d'igname avec un enfant, le jour où tu perdras ta mère, il viendra t'en demander. »

Situation d'emploi : Kouamé a l'habitude de s'amuser avec son jeune neveu, à la maison. Un jour, étant en pleine réunion avec ses amis, celui-ci apparaît et, sans même prêter attention aux autres personnes, commence à faire des grimaces en secouant bruyamment Kouamé. Non content de l'attitude de l'enfant, l'un de ses amis s'adresse à lui en émettant ce proverbe.

2. sɛ a kɔ klo su nã sɛ be fa klenzua be tin

Si / tu vas / village / dessus / et puis / on prend / œuf / on

/ écrase ajre yɔbue su'n, amun klwaa be fa

tin.

médicament / caillou / dessus / vous tous / prenez pour / écraser

« Si tu vas dans un village où on écrase les feuilles médicinales avec un œuf sur une pierre, agis de la même manière que les autres. »

Situation d'emploi : Moussa, un allogène dans un village, veut, à son tour, imposer des lois qui vont à l'encontre de celles déjà établies. Ayant été informé, le chef lui fait appel, et pendant son interrogatoire, émet le proverbe.

3. akɔ bɔ utu lɛgɛ klezua su'n ɔ'n kundɛ i wũ tete

Poulet / qui / renverse / caïman / œuf dessus / il cherche / lui-même / malheur

« La poule qui couve les œufs de caïman s'attirera un malheur. »

Situation d'emploi : Akissi avait l'habitude de donner de mauvais conseils aux enfants de son cousin défunt, afin que ceux-ci n'obéissent à personne. Un jour, alors qu'elle était en train de prodiguer ses conseils, Koffi vint la surprendre. N'approuvant pas son attitude, il lui fait des reproches, et émet le proverbe.

4. buɛ bɔ ɔ ti mā wɔ buɛ, sɛ a wlu nũ

Trou / que / il n'est pas / ton trou / si / toi / rentrer / dedans

wɔ unɛ̃ kplo.

ton / corps / égratigner.

« Si tu insistes pour entrer dans un trou qui n'est pas à ta taille, ton corps sera meurtri. »

Situation d'emploi : Après la mort d'un riche paysan, le conseil de famille décide de laisser tous ses biens à ses enfants. Mais l'un de ses frères veut, de force, les garder. Non content de son attitude l'un des membres du conseil émet ce proverbe.

5. srã n'ga be klomã kɛ jua bo be
sin Personne / qui / elle / ne veut pas / que / soleil / frappe /
son / dos su'n annglo ta mā be ku su.

dessus / lune / ne brille pas / son / ventre / dessus

« Celui qui refuse que le soleil lui frappe le dos ne recevra pas la clarté de la lune sur son ventre. »

Situation d'emploi : Un laboureur avait quatre fils. Mais seulement trois enfants l'aidaient à labourer la plantation. Le quatrième passait son temps au village à jouer à l'awalé. Un soir, voulant reprocher à ce dernier de se servir le premier à table, le père émet ce proverbe.

6. kannzε be su wã ɔa ŋĩn sɛ'n ɔ klwa.

Même si / eux / oreille / dit que / il / a grandi / il / ne
peut pas tramã be ti su.

attraper / eux / tête / dessus

«Les oreilles ont beau être grandes, elles ne dépassent jamais la tête.»

Situation d'emploi : Un paysan a un fils qui exerce dans une grande entreprise de la place. Ce dernier, à cause de sa richesse, se croit au-dessus de tout le monde. Un jour, étant de passage au village, son père le fait asseoir et lui recommande d'adopter une attitude plus commode. Mais il s'adresse à son père sur un ton menaçant et lui dit même qu'il ne peut l'intimider. Irrité, son père cite le proverbe.

7. srã i bobɔ nuã jε ɔ mɛ̃ i
ŋdε ɔ. Homme / sa / propre / bouche / qui / lui
donne / histoire.

«C'est la bouche de l'homme qui lui crée des ennuis.»

Situation d'emploi : Kouassi Bah, un candidat au poste de premier magistrat de la commune, ne cessait de critiquer de manière impertinente, le bilan du maire sortant qu'il juge négatif. C'est donc pour l'amener à être modéré dans ses critiques que son frère lui cite ce proverbe. Il lui fait, ainsi, comprendre qu'il pourrait commettre les mêmes erreurs, s'il était élu.

8. batuãkã di mã aklubi i wũ
tɔɔ.

Enfant / mange / pas / nain / son à côté / moquerie

«L'enfant ne se moque pas du nain.»

Situation d'emploi : Depuis qu'il a été promu à un grand poste dans l'administration, le fils de Kouamé n'a aucune estime pour ses amis. En effet, ils les traitent comme des individus sans grande valeur. C'est donc pour fustiger son attitude que son père lui cite ce proverbe.

9. n'ñã supkɔ fitiwa n'gba su jε be
lua Ce n'est pas / oreille / percé / toute / dessus / que /
on / met Sika ɔkle assãmãdi ɔ.

Or / boucle d'oreille

«Ce n'est pas à toute oreille percée que l'on met une boucle d'oreille en or »

Situation d'emploi : Un chef du village voulait désigner son fils comme son successeur, alors qu'il était connu comme un ivrogne et un paresseux dans tout le village. Non contente de cette attitude, sa femme lui cite ce proverbe

10. sɛ ɛ kpɛ ɔ taflimã a di, ɛ di mã nnɛ

Si / tu / coupes / ta / langue / manger, / tu / manger pas / viande.

« Si tu coupes ta langue et la mange, tu n’auras pas mangé de la viande. »

Situation d’emploi : Un père de famille a décidé de punir sévèrement son fils qui a disparu avec l’argent de la récolte, malgré les supplications de son épouse. C’est alors qu’un notable lui cite ce proverbe pour le ramener à la raison.

11. ŋwã jɛ ɔ klwa se kɛ ŋa swi wa tã ɔ ?

Qui / il peut / dire que / monsieur / éléphant / a fait / du vent ?

« Qui peut dire à l’éléphant qu’il a pété ? »

Situation d’emploi : Konan Kan, jeune employé d’une entreprise de la place, subissait, chaque fois, les ordres et menaces de son patron, à telle enseigne qu’il rentra tard à la maison, le soir. Sa femme lui demanda le motif du retard. Il lui expliqua, alors, que c’est son patron qui l’obligea à rentrer tardivement. Mécontente, elle demanda à son mari de se plaindre de ce dernier. Mais il émit le proverbe.

12. sɛ ɛ bu mã ɔ bobɔ ɔ sa nu laliɛ

Si / tu / casse / pas / toi / même / ta / main / dedans / couteau

i likefi, srã ŋgba bu mã i
like fi.

Sa / considération / homme / tous / cassent / pas / lui / considération

« Si tu traites ton couteau d’inutile, tout le monde le traitera de la sorte. »

Situation d’emploi : Au cours d’une dispute, Koffi traite son épouse de sorcière. Dans la même semaine, la voisine perd son enfant, et accuse Madame Koffi de l’avoir mangé en sorcellerie. C’est lorsque le mari se met à se plaindre que sa femme est faussement accusée qu’un vieux, qui a suivi la scène précédente, lui dit ce proverbe.

13. bla ti kɛ ŋãmã bɔ ɔ tra alakun nu sa.

Femme / est / comme / corde / qui / il attrape / caleçon / dedans

« La femme est la ceinture qui tient le pantalon. »

Situation d'emploi: Après son mariage, N'dri a arrêté de manger dans la rue, et maintenant, il a de l'embonpoint. Sa voisine, ayant constaté ce changement, invite un autre jeune à ranger sa vie en se mariant comme l'a fait son ami N'dri, et elle lui cite ce proverbe.

Après la présentation du corpus, nous allons aborder l'étude des différentes fonctions du proverbe à travers l'éducation pour mieux cerner la quintessence de ces différents énoncés proverbiaux.

2. Les différentes fonctions du proverbe relativement à l'éducation

L'étude des différentes fonctions du proverbe dans ce premier point s'articulera autour de trois axes principaux, à savoir au niveau pédagogique, au niveau juridique et politique.

2.1. L'aspect pédagogique

Le proverbe, avons-nous dit, est une parole de sagesse et de connaissance qui, selon le livre des « Proverbes », dans la *Bible*, version *Le Semeur*(1992), a:

Pour but d'enseigner aux hommes la sagesse et de les former pour qu'ils comprennent les paroles prononcées avec intelligence et qu'ils apprennent à agir de façon réfléchie, juste, droite et correcte (...). Il donne aux gens sans expérience le bon sens et aux jeunes la connaissance et le jugement. En écoutant, le sage enrichira son savoir-faire et l'homme avisé acquerra l'art de se conduire (p. 1752).

Partant de ce constat, l'on se rend compte que le proverbe est un puissant moyen d'instruction et d'éducation des différentes couches sociales. C'est pourquoi, les Baoulé ont pour souci de former des citoyens et citoyennes de bonne moralité à l'aide de la parémie, car le mauvais comportement d'un des leurs est considéré comme opprobre pour toute une société. L'analyse de l'apport du proverbe dans le domaine pédagogique à travers les différentes couches sociales prendra en compte: la classe des adolescents, la classe des adultes et des personnes âgées.

2.1.1. L'éducation des enfants à travers les proverbes

La société jouant un rôle primordial dans la formation, l'instruction et l'éducation des individus, cette formation aura un impact important (qualitatif) sur la personnalité de l'enfant. Cette formation permettra aussi à la jeunesse qui est en phase d'intégration de s'adapter aux règles établies dans la société. Ces instructions peuvent lui être données par le biais de la parémie « qui a pour seul but de rappeler les normes qui s'imposent aux individus et de provoquer une conduite (...) ce rappel constant des conduites préférentielles de la société est une véritable éducation. Les proverbes forment les individus de la société. » (J. Cauvin, 1977, p. 47).

La société baoulé insiste sur l'éducation des jeunes. Elle leur inculque le respect et la considération des parents. Ainsi, les proverbes mettent à nu l'attitude arrogante de cette classe d'âge. Par exemple, à l'égard des aînées, nous remarquons que les jeunes sont souvent insolents et désobéissants. Aujourd'hui, l'on constate que la jeunesse adopte un comportement qui laisse à désirer, et c'est ce constat que traduit le proverbe n°1- « Si tu as l'habitude de manger de la bouillie d'igname avec un enfant, le jour où tu perdras ta mère, il viendra t'en demander ». A

travers ce proverbe, l'on critique le comportement irrévérencieux de certains jeunes prompts à vexer les personnes âgées en public, simplement parce ces derniers ont l'habitude de plaisanter avec eux.

Le proverbe n°6 – « Les oreilles ont beau être grandes, elles ne dépasseront pas la tête » - souligne également l'attitude déplorable de ces jeunes. En effet, parce qu'ayant réussi socialement, certains jeunes ne respectent plus leurs aînés, et ils vivent selon leurs propres désirs. L'émetteur de ce proverbe insiste donc sur le fait que, quel que soit le rang social d'un enfant, il ne pourra pas être l'égal de ses parents, ou supérieur à eux. C'est pourquoi, certains proverbes, dans leur majorité, tentent de remédier à cette situation alarmante en donnant des conseils à ces jeunes. C'est ce qui est fait dans le proverbe n°8 - « L'enfant ne se moque pas du nain ». Ce proverbe donne un conseil aux jeunes en leur recommandant d'éviter de se moquer des handicapés physiques (comme un nain) ou de toute autre personne qui, face à l'ampleur des difficultés, devient faible, diminuée, parce que, ne trouvant pas de solution à ces difficultés. La formulation de l'énoncé proverbial dans une phrase de forme négative («**L'enfant ne se moque pas du nain**») met en lumière le caractère interdit, prohibitif de ce proverbe.

Après avoir ausculté l'apport qualitatif du proverbe dans la vie des jeunes, il est important de cerner le sens qu'il couvre dans la vie des adultes et des personnes âgées.

2.1.2. Les proverbes relatifs aux adultes

Le proverbe, il est certes vrai, invite les jeunes à bien se comporter dans la société, cependant les conseils qu'ils prodiguent ne sont pas seulement à l'endroit des enfants et jeunes. Les enseignements des proverbes vont aussi à l'endroit des adultes. L'âge adulte en effet, succède à la jeunesse. Ainsi, l'adulte peut être appréhendé comme une personne d'un certain âge, comme un homme qui a atteint l'âge de la maturité. Mais, en dépit de cela, des personnes adultes ont besoin d'éducation, car par définition, l'éducation est « l'action de développer les facultés morales, physiques et intellectuelles de l'individu » (*Le Petit Robert, 2004, p. 394*). Cette manière de considérer l'éducation nous amène à dire qu'elle doit s'étendre à toutes les classes d'âges de la société.

Certains proverbes l'expriment clairement. En effet, ces proverbes montrent les situations dans lesquelles les hommes âgés doivent eux aussi recevoir des conseils pour leur épanouissement. C'est ce que souligne le proverbe n°5 - « Celui qui refuse que le soleil lui frappe le dos ne recevra pas la clarté de la lune sur le ventre ». Ce proverbe recommande aux hommes de sortir de l'oisiveté, de la paresse et du parasitisme pour travailler ardemment afin d'obtenir sa propre subsistance.

Ainsi, les hommes et les femmes sont tous concernés, car la mendicité est chose proscrite en pays baoulé. En outre, les proverbes invitent les hommes et les femmes à bien éduquer leurs progénitures pour qu'ils soient utiles à la société. Cela est perceptible à travers le proverbe n°3 - « La poule qui couvre les œufs de caïman s'attirera un malheur ». Ce proverbe enseigne qu'il faut donner une bonne éducation aux enfants afin de sauvegarder l'harmonie familiale, en évitant de donner naissance à des « monstres ».

L'on se rend compte que le proverbe, tout en redressant l'attitude peu recommandable des jeunes, interpelle également les personnes adultes. Qu'en est-il du domaine politique ?

2.2. Le proverbe et les hommes politiques

Le Petit Robert (2004) définit la politique comme « l'art et la pratique du gouvernement des sociétés humaines » (p. 394). Le pouvoir politique renvoie manifestement à la capacité de conduire des sociétés humaines. C'est dans cette logique que G. Balandier (1974) souligne qu'« il n'y a pas de société sans pouvoir politique ». (p. 9). Autrement dit, le pouvoir politique est un phénomène universel, propre à toute société. Ce pouvoir s'exerce dans un cadre précis et structuré pour l'épanouissement individuel et collectif. Il se situe, donc, dans une perspective de cohésion sociale.

Néanmoins, l'exercice du pouvoir ne convient pas à tout le monde. C'est pourquoi les sages baoulé préviennent les politiciens à travers le proverbe n°4 : « Si tu insistes pour entrer dans un trou qui n'est pas à ta taille, ton corps sera meurtri ». Ce proverbe demande à ceux-ci d'examiner leur conviction ou leurs ambitions pour le peuple, pour ne pas échouer, car vouloir absolument régner sans le soutien du peuple, c'est vouloir entrer dans un « trou qui n'est pas à ta taille ».

En outre, le proverbe se présente comme un agent de pacification et d'éducation par lequel les Baoulé invitent les hommes à modérer leurs discours, leur langage, et à faire en sorte que leurs propos en se retournent pas contre eux-mêmes. Ainsi, en soignant leur langage, ils éviteraient des ennuis. C'est ce que souligne le proverbe n°7- « C'est la bouche de l'homme, qui lui crée des ennuis ».

Ainsi, nous pouvons affirmer que les proverbes ont pour rôle principal d'instruire, d'éduquer, les différentes couches sociales, sans oublier les politiciens pour une bonne conduite. Par ailleurs l'étude va se pencher sur l'influence du proverbe dans le domaine juridique.

2.3. L'apport du proverbe dans le domaine juridique

Toute société étant régie par des lois, les individus sont obligés de vivre en se conformant aux exigences de leur société afin d'éviter le désordre social. En Afrique noire traditionnelle, en général, et particulièrement en pays baoulé, pour garantir la paix et l'équilibre social, la société est régie par des règles suivant une stratification bien précise. Au premier chef, il y a le droit coutumier, ensuite, le pouvoir du chef (ou du roi) et l'arbre à palabre.

2.3.1. Le droit coutumier

Le droit coutumier se compose d'un ensemble de coutumes, d'usages et de croyances qui sont acceptés comme règles de conduite obligatoires par les peuples autochtones et les communautés locales. Il fait partie intégrante de leurs systèmes socio-économiques et de leur mode de vie. En pays baoulé, les règles, lois et principes établies par les Anciens, garants de la tradition, constituent un moyen de persuasion et de maintien de l'équilibre au sein de la société. Ainsi, aucune personne étrangère ne peut prétendre à l'héritage, ou s'arroger le pouvoir d'enfreindre les règles établies par la communauté. Le respect des lois et pratiques coutumières établies par les sages baoulé transparaît dans le proverbe n°2- « Si tu vas dans un village ou on écrase les feuilles médicinales avec un œuf sur une pierre, agis aussi de la même manière ». Ce proverbe invite chaque membre de la communauté au strict respect des règles établies, sous peine de subir la rigueur de la loi. Parmi ces règles, il y a par exemple l'interdiction de s'adonner aux travaux champêtres le sixième vendredi de chaque trimestre de l'année, car ce

jour serait consacré aux mânes ou aux génies de la forêt qui, ce jour- là, viennent prendre leur part de la récolte. La présence des humains au champ ce vendredi pourrait les empêcher de se servir, et ils se mettraient en colère contre les paysans. Quiconque enfreint cette loi est interpellé par les sages qui, après lui avoir expliqué les exigences de la coutume, lui recommande de payer une amende (un poulet) à offrir en sacrifice pour calmer la colère des mânes ou des génies.

Comme on le constate, la société baoulé a ses exigences, ses lois que nul ne doit bafouer. Qu'en est-il de l'autorité du chef ou du roi ?

2.3.2. L'autorité du chef ou du roi

Le chef ou le roi exerce un pouvoir d'autorité sur la communauté. C'est ce que souligne le proverbe n°11- « Qui peut dire à l'éléphant qu'il a pété ? », qui montre la puissance du roi ou du chef, sa capacité de décider et faire appliquer une décision. Cependant, il nous faut marquer une précision : chez la plupart des communautés baoulé, le pouvoir étant le matriarcat, l'on est tenu de désigner, dans la lignée, celui qui manifeste des aptitudes capables de diriger un royaume, une tribu ou un village ; on ne se fie donc pas à l'apparence physique, mais plutôt à la capacité intellectuelle des individus dans la lignée, car face à des situations très complexes, l'on a toujours besoin de personnes matures et intelligentes pour calmer les tensions. C'est pourquoi on se doit de bien éduquer, de donner de sages conseils aux individus en vue d'une vie harmonieuse dans la société.

Cette situation transparaît dans le proverbe n°9 « Ce n'est pas à toute oreille percée, qu'on met une boucle d'oreille en or ». Dans ce proverbe nous avons deux images : « oreille percée » et « boucle d'oreille en or ». Selon les sages baoulé, même si la succession au trône revient à un ayant droit « oreille percée » et que celui-ci n'en est pas digne, il faut en chercher un autre dans la lignée, capable de gérer et de diriger sans heurt le royaume ou le village.

Comme on le constate, le chef ou le roi exerce un pouvoir suprême dans la communauté, cependant le choix du chef requiert beaucoup d'attention.

2.3.3. L'arbre à palabre ou le règlement des litiges

Le Baoulé définit le proverbe comme un « énoncé succinct, une parole d'expérience et de sagesse populaire dont on fait usage lors du règlement des litiges, lorsqu'on veut corriger, donner des conseils ou exprimer une idée » (J. Y. Kouadio, p. 31). Partant de cette définition, on se rend compte que le proverbe, quelle que soit son origine, contribue à maintenir un climat de paix dans la société. En effet, dans une société dominée par les injustices sociales, les hommes ont besoin d'être rééduqués, afin d'être des citoyens et citoyennes aptes à s'accepter mutuellement pour leur épanouissement dans la société. C'est donc dire que le proverbe joue le rôle de juge, d'arbitre dans la vie des Africains en général et des Baoulé en particulier. En pays baoulé, les litiges ou conflits, se règlent sous l'arbre à palabre ou devant le conseil des Anciens. Ainsi, pendant le règlement d'un malentendu ou d'un litige entre deux individus, l'on donne la parole à chacun de s'exprimer. Ensuite, le plus âgé du conseil des sages prend la parole pour trancher. À celui qui a raison, le conseil présente d'abord des excuses, puis il arrive qu'on cite le proverbe n°10 « Si tu coupes ta langue et la manges, tu n'auras pas mangé de la viande » pour l'amener à pardonner, et abandonner la colère. À celui qui a tort, on lui demande enfin de s'excuser.

Il ressort de cette analyse qu'inscrit au cœur du tribunal coutumier, le proverbe est un véritable moyen de persuasion des individus. Qu'en est-il de la sauvegarde de ce genre littéraire ?

3. De l'actualité et la sauvegarde ou pérennisation du proverbe

Le proverbe, qu'il soit considéré pour le profane comme une simple parole, est en effet aux yeux des sages comme une richesse culturelle, un délice, un grenier de principes et de connaissances, qui tout comme les autres genres, évolue avec les hommes dans le temps et l'espace. L'étude qui va suivre consistera dans un premier temps à montrer l'actualité du proverbe et dans un second temps, la nécessité de sa pérennité.

3.1. L'actualité des proverbes baoulé

S'interroger sur l'actualité du proverbe dans les sociétés africaines en général, et baoulé en particulier, c'est se demander si la tradition orale a encore un rôle dans cette société. C'est encore se demander si la société baoulé adhère à ses valeurs passées. En effet, l'on constate qu'en dépit de la relative modernité de la société, le Baoulé est encore enraciné dans sa tradition qu'il explique et interprète. De ce fait, le proverbe est un élément indissociable de la vie quotidienne des Africains en général et des Baoulé en particulier. Aussi, grâce à ses différentes fonctions (pédagogique, juridique, politique, esthétique...), le proverbe est et sera toujours employé par le sage pour donner force et beauté au discours. Même si les images de certains proverbes renvoient à des choses et pratiques qui faisaient partie du monde traditionnel, ils renferment, cependant, des vérités et des enseignements dont on a besoin dans la société moderne. Dès lors, remettre en cause l'actualité des proverbes, c'est remettre en cause les vérités qu'ils renferment. Pour en apporter la preuve, nous allons analyser, à titre illustratif, un proverbe.

Dans le proverbe n°13 - « La femme est la ceinture qui tient le pantalon » - l'image dominante est celle de la femme. Lorsque nous nous référons à la *Bible*, précisément au livre de « Genèse » (Genèse chapitre 1, verset 27), nous nous rendons compte que la femme a toujours été avec l'homme dont elle est la « moitié ». C'est elle qui donne la vie, qui s'occupe du foyer. Les Baoulé, ayant fait cette remarque, ont créé ce proverbe pour attirer l'attention sur son importance, afin d'encourager les célibataires à se marier, et bénéficier de la compagnie de sa femme.

Ce proverbe montre l'importance du mariage dans la vie de l'homme, que ce soit par le passé ou dans la société moderne. Un tel constat vient corroborer l'idée selon laquelle le proverbe est une « tranche de vie, une boussole, et le gouvernail qui permet d'orienter le futur ». (V. Guerry, 1974, p. 4).

3.2. La nécessité de la sauvegarde ou de la pérennité du proverbe

S'interroger également sur la pérennisation du proverbe baoulé considéré comme une richesse culturelle, c'est s'intéresser à sa survie, dans une société dominée par l'internet et l'écriture. En effet, comme nous l'avons signifié dans les pages antérieures, le proverbe devrait davantage entrer dans les discours des hommes, plus encore dans le discours des leaders d'opinions, des hommes politiques. En outre, on doit en faire la promotion, comme le propose un chercheur en parémiologie, dans ces propos : « Notre devoir, en tant que fils du terroir, impose que nous ne soyons pas coupable de leur disparition. Les moyens de leur conservation et,

mieux, de leur vulgarisation existent aujourd'hui» (N. Kouadio, 2013, p. 613.). Ces propos laissent entendre que, parce que les proverbes permettent d'éduquer, il est nécessaire d'assurer leur conservation et de faire leur promotion.

Dès lors, inciter chacun à un retour au bercail, afin de puiser aux sources de sa culture, des valeurs morales, s'impose à toute personne soucieuse de préserver et de conserver ses valeurs ancestrales, tels que les genres littéraires comme le proverbe, le conte, le mythe et l'épopée, par exemple. Le proverbe n°12 - «Si tu traites ton couteau d'inutile, tout le monde le traitera ainsi » -, nous invite à donc considérer ce genre qui est l'essence de la culture. C'est pourquoi, en tant que moyen d'éducation, le proverbe doit intégrer le système éducatif à travers l'enseignement des langues maternelles, à partir de projets pilotes

Conclusion

L'étude qui a porté sur le sujet « Le rôle du proverbe baoulé au service de l'éducation » nous a permis de jeter un regard sur l'importance que les Baoulé accordent au proverbe dans l'éducation de l'homme et du corps social. Cette approche nous a amené à définir au préalable, les termes «proverbe» et «éducation» avant de présenter le corpus. L'étude de l'aspect fonctionnel du proverbe nous a permis de comprendre que le proverbe est un véritable moyen d'éducation, de perfectionnement des individus dans la société. Aussi, pendant l'examen du rôle pédagogique, politique et juridique du proverbe, nous avons montré que les leçons de morale qu'enseignent les proverbes s'adressent à toutes les couches de la société. Elles permettent à l'homme de veiller sur sa propre vie et ses relations avec ses semblables, tout en respectant les valeurs de la société.

Nous avons enfin, démontré que l'actualité du proverbe est avérée à travers l'analyse d'énoncés proverbiaux qui font appel à des faits réels et actuels. Dès lors, assurer la pérennité du proverbe s'avère nécessaire, car il n'y a pas de société humaine sans parole ni proverbe. Aussi longtemps que les hommes vivront, le proverbe, substrat de la parole, demeurera efficace pour leur éducation. Toutefois, il serait prétentieux de limiter le champ de réflexion sur le proverbe aux seuls résultats de cette étude, car d'autres réflexions sur la littérature proverbiale pourraient révéler des éléments insoupçonnés qu'il renferme, car le proverbe n'est pas une simple parole sans artifice; il est une parole sérieuse, un grenier de principes, de connaissances littéraires et culturelles, et un vecteur d'éducation. Ce serait donc une erreur pour les Africains, en général, et pour les Baoulé en particulier, de ne pas utiliser leurs proverbes, et de les laisser disparaître.

Bibliographie

BALANDIER Georges, 1974, *Anthropologie politique*, Paris, P.U.F.

CAUVIN Jean, 1977, « Proverbes minyanka recueillis à Karangasso (Mali) », Thèse de Doctorat 3è Cycle, Université Paris Sorbonne III, Nouvelle tome 2.

DIARRA Pierre, 2002, *Proverbe et philosophie, essai sur la pensée des Bwa du Mali*, Paris, Éditions KARTHALA.

ENO Belinga Samuel-Martin, 1978, *Comprendre la littérature orale africaine*, Paris, Éditions, Saint Paul.

GIDE André, 1923, *Journal*, Paris, Éditions Gallimard.

GUERRY Vincent, 1974, *La Vie quotidienne dans un village baoulé*, Abidjan, INADES.

KOUADIO N'guessan, 2013, *Proverbes et société : le peuple baoulé à la lumière de ses proverbes*, Thèse unique, Université Alassane Ouattara (Bouaké).

KOTCHY Barthélémy, 1984, « Méthodologie et idéologie », in *Littérature et méthodologie*, Abidjan, CEDA.

KOUADIO Yao Jérôme, 2006, *Les Proverbes baoulé (Côte d'Ivoire) types, fonctions et actualité*, Abidjan, DAGEKOF.